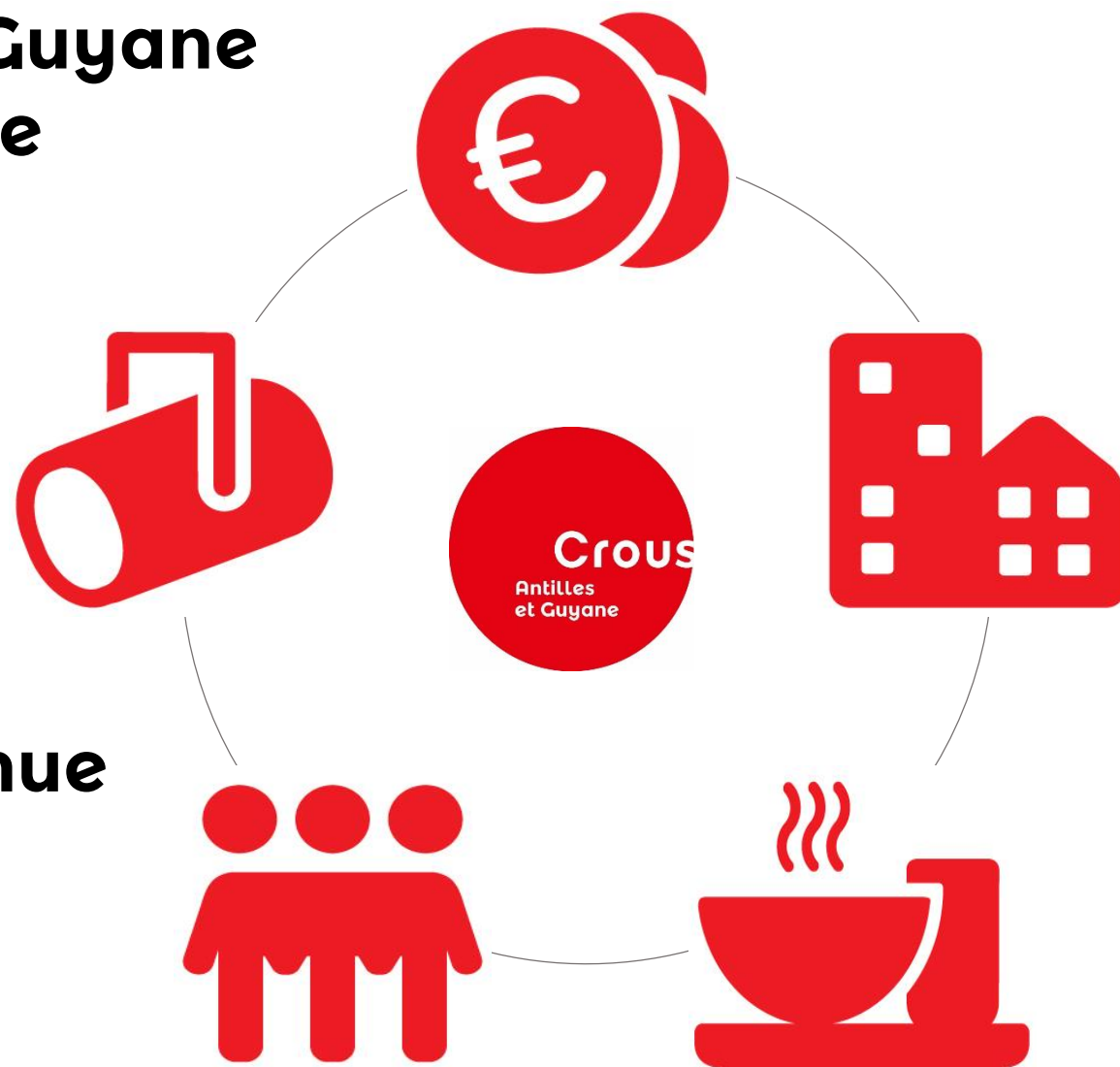


**Le Crous des Antilles et de la Guyane
Le Clous de la Martinique
Le Clous de la Guyane**

vous souhaitent la bienvenue



Le 11 février 2020

SOMMAIRE



- 1. Le D.S.É. Dossier Social Etudiant**
- 2. La demande de bourse**
- 3. La demande de logement : affectation initiale et affectation complémentaire**
- 4. Les aides au logement : CAF et VISALE**
- 5. Le service social**
- 6. SCOLA**
- 7. Les rejets**
- 8. Le contrôle d'assiduité**
- 9. La communication**

Questions diverses

1. Le Dossier Social Etudiant



Le D.S.É. est la procédure de demande de bourse et de logement en résidence universitaire.

- Une demande en ligne **jusqu'au 15 mai 2020**
- Un dossier **unique**
- Jusqu'à **4 vœux d'études** formulés et **modifiables**
- L'intention de demander un logement « Crous »
- **Nouveauté** : 2 types de saisie :
 - DSE dématérialisé
 - DSE hors dématérialisation

Le Dossier Social Etudiant ...



L'étudiant ou l'élève de Terminale se connecte ou s'inscrit sur :

[MESSERVICES.ETUDIANT.GOUV.FR](https://messervices.etudiant.gouv.fr) (MSE)

**Via le site Internet
du Crous des Antilles et de la Guyane**

**Pour une Bourse sur Critères Sociaux (BCS) du MESRI,
du MAA ou du MIC.**

2. La demande de bourse

Les étapes



- 1. Se connecter** sur MesServicesEtudiant via le site internet du Crous
- 2. Saisir** sa demande « pas à pas » en allant jusqu'au dernier écran
- 3. Réception d'un e-mail de confirmation**
 - 3 bis.** Au besoin, renvoi du dossier + les pièces justificatives
- 4. Etude** et décision d'attribution
- 5. Confirmation de l'inscription 2020-2021** par l'Etablissement

La demande de bourse

La saisie



L'étudiant doit se munir de :

- L'avis fiscal ou les avis fiscaux 2019 sur les revenus de 2018 de ses parents (**obligatoire pour la saisie**)
- RIB de l'étudiant (**facultatif pour la saisie**)
- Une carte bancaire pour le paiement des frais de dossier

1. Cliquer sur « **CONNEXION** » OU « **INSCRIPTION** »
2. Cliquer sur « **Demande de dossier social étudiant (DSE)** », rubrique « DEMANDER UNE BOURSE OU UNE AIDE »
3. Saisir sa demande « **pas à pas** » en allant jusqu'au dernier écran !
4. Ne pas oublier l'intention de demander un logement
5. Réception d'un e-mail de confirmation
Au besoin, renvoi du Dossier Social Etudiant + pièces complémentaires

La demande de bourse

Points importants



- Dossier saisi avant les examens
- Correction du dossier toujours possible à posteriori
- Modification des vœux de formation toujours possible à posteriori
- Téléphone portable, mail et RIB DE L'ÉTUDIANT (et non ceux des parents)
- **2 types de saisie en fonction de la situation des parents !!!**
 - DSE dématérialisé (marié, pacsés ou veufs avant 2017)
 - DSE hors dématérialisation (concubinages, autres situations)

La demande de bourse mSÉ



Suivez-nous [etudiant.gouv.fr](#) Inscription Connexion

étudiant.gouv.fr MesServices.etudiant.gouv.fr

S'INSCRIRE DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

CVEC
Contribution vie étudiante et de campus

DEMANDER UNE BOURSE OU UNE AIDE

- Demande de dossier social étudiant (DSE)
- Suivi du dossier social étudiant (DSE)
- Simulateur de bourse
- ASPE
- Aide à la mobilité internationale

TROUVER UN LOGEMENT

- En résidence Crous
- Campus Paris-Saclay
- Chez un particulier
- Bed & Crous
loger / voyager
- Votre logement

GÉRER SON LOGEMENT

CMU

ACCÉDER AUX AUTRES SERVICES

- Trouver un job étudiant
- Prendre RDV avec le Crous
- Payez sur le campus
- Trouver un resto ou une résidence
- Bons plans
- humanroads
Orientation soc & pro
- Kip Up
La presse gratuite sur smartphone
- MYTROC
Le troc simple, rapide et gratuit
- Concours
Création étudiante

DEMANDES DE DSE 2019-2020

La demande de DSE est ouverte. Vous pouvez déposer votre dossier jusqu'au 15 mai.

DEMANDES DE LOGEMENT 2019-2020

Vos demandes de logement pour l'année universitaire 2019/2020 peuvent être effectuées à partir du Lundi 4 Mars.

CHANGEMENT D'INE

Si vous avez déjà demandé un DSE avec votre ancien INE, vous devez avec l'envoi de votre DSE, ajouter un courrier en précisant votre nouvel INE et joindre un justificatif de cet identifiant. Votre Crous procédera à la modification de l'identifiant dans votre dossier.

ADRESSE MAIL UNIQUE

UNE adresse mail = UN utilisateur (et pas une famille)
NB : c'est la raison pour laquelle certains dossiers issus de PARCOURSUP ne peuvent pas être créés automatiquement dans MesServices, et vous devez changer l'adresse email dans PARCOURSUP pour pouvoir continuer vos démarches.

CVEC - CONTRIBUTION VIE ÉTUDIANTE ET DE CAMPUS

Chaque étudiant en formation initiale dans un établissement d'enseignement supérieur doit désormais s'acquitter de la CVEC avant de s'inscrire dans son établissement : l'attribution d'un logement devra être présentée à l'établissement.

La procédure d'acquiescement, par exemple (DSE) ou en faisant valoir son droit à exonération est possible depuis le 1er juillet, sur [CVEC.etudiant.gouv.fr](#)

avec votre compte MesServices.etudiant.gouv.fr
- Si vous n'en avez pas encore, pensez à vous en créer un dès maintenant !

La demande de bourse

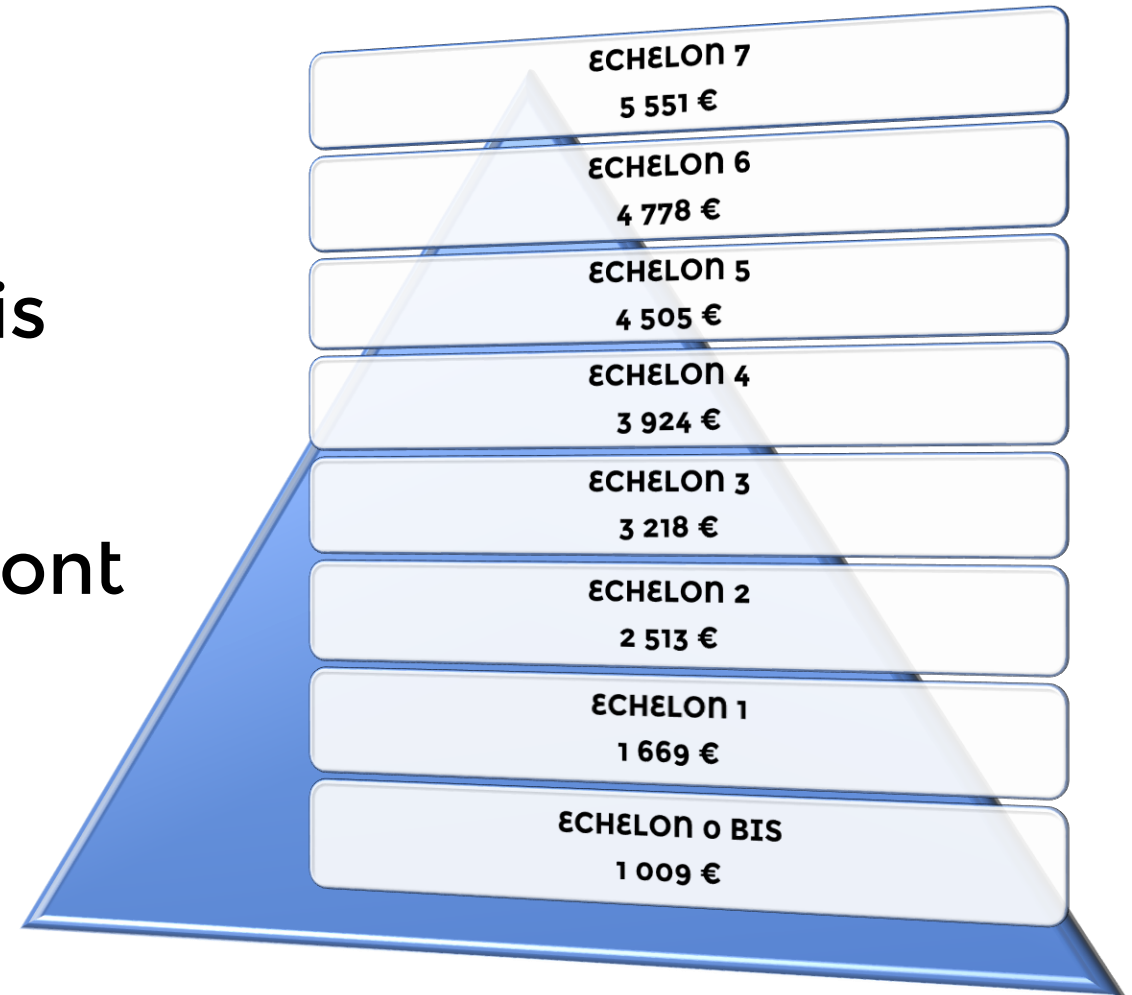
La mise en paiement



La directive ministérielle

Les dossiers qui sont complets **avant le 25 août 2020**, seront mis en paiement dès le 30 Août.

Les autres paiements s'effectueront **le 5 de chaque mois**.



3. La demande de logement



AFFECTATION INITIALE

- Lors de la saisie du DSE, signaler l'« intention de demander un logement en résidence Crous »
- Choisir son logement sur [trouverunlogement.lescrous](https://trouverunlogement.lescrous.fr) (jusqu'à 6 vœux)
- **Du 5 MAI 2020 au 23 JUIN 2020** : dépôt des vœux
- **Le 1^{ER} JUILLET 2020** : Tour social logement (attribution ou non)
- **6 JUILLET 2020** : Fin du paiement des réservations en ligne (paiement par CB)

AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE

A partir du 9 juillet 2020 : Les étudiants sans affectation « logement » peuvent :

1. Consulter les offres de logements restants
2. Reformuler leurs demandes de réservation

Le logement

La saisie des vœux



Trouver un logement

dans une résidence universitaire

[CONNEXION](#)

Vous êtes ici : Accueil > Recherche

Lieu :

Prix maximum : 600€ - 600+ €

Date d'entrée : 2017-10-17

Types de logement

Voir plus de filtres

RECHERCHER UN LOGEMENT

7 résultats | Page 1/1

LOGEMENT PARTAGÉ (3 OCCUPANTS)

Résidence de la Ballue (Angers 49)

Superficie du logement : de 12 à 20 m²

1 lit simple, 2 lits rapprochables

Cohabitation : famille

Loyer mensuel charges comprises : de 252€ à 330€
(éligible aux aides au logement)

Cuisine : évier-plaque, frigo, micro-ondes
Sanitaires : douche, wc
Bâtiment : digicode, wifi

LOGEMENT PARTAGÉ (3 OCCUPANTS)

Résidence de la Ballue (Angers 49)

Superficie du logement : de 12 à 20 m²

1 lit simple, 2 lits rapprochables

Critères de recherche

Informations normalisées

Photothèque

Géolocalisation des résidences

Légende du visuel

LOGEMENT PARTAGÉ (3 OCCUPANTS)

Résidence de la ballue (angers 49)

SÉLECTIONNER
(Montant de la réservation 25 €)

Loyer mensuel charges comprises : de 252€ à 330€
(éligible aux aides au logement)
Montant de la réservation 25€

8 rue Dugommier
49000 Angers

Superficie du logement : de 12 à 20 m²

Bus 23 à 2 mns à pied

Cohabitation : famille

Description du logement : ein Syria per speciosam interpatet diffusa planitiem, hanc nobilitat Antiochia, mundo cognita civitas, cui non certaverit alia advecticiis ita adfluere coplis et internis, et Laodicia certaverit alia advecticiis ita.

1 lit simple, 2 lits rapprochables

Description de la résidence : ein Syria per speciosam interpatet diffusa planitiem, hanc nobilitat Antiochia, mundo cognita civitas, cui non certaverit alia advecticiis ita adfluere coplis et internis, et Laodicia certaverit alia advecticiis ita.

Cuisine : évier-plaque, frigo, micro-ondes
Sanitaires : douche, wc
Bâtiment : digicode, wifi

La demande de logement

Nos résidences universitaires



EN GUADELOUPE

- Résidences de Fouillole et de Bergevin à Pointe-à-Pitre
- Résidences de Camp Jacob et Desmarais à Saint-Claude

EN MARTINIQUE

- Résidence de Schoelcher
- Internat de la réussite à Fort-de-France

EN GUYANE

- Résidences de Baduel et de Troubiran à Cayenne
- Résidence de Kourou

4. Les aides au logement



CAF

Accessible à tout étudiant en fonction de sa situation personnelle

- Ressources de l'étudiant
- Situation familiale
- Nature du logement...

La demande se fait en ligne sur www.caf.fr

VISALE

- Dispositif de cautionnement gratuit
- Pour les jeunes de moins de 30 ans
- Parc privé ou parc Crous
- Sécurité des revenus locatifs du bailleur

La demande se fait en ligne sur www.visale.fr



VISALE, obtenir un visa



LOCATAIRE



BAILLEUR

QUE DOIS-JE FAIRE POUR OBTENIR MON VISA ?



VISALE Locataire fonctionnement, Visale Locataire demande visa, Visale Locataire utilisation visa



1 J'EFFECTUE MA DEMANDE DE VISA AVANT DE SIGNER MON BAIL

- Je crée mon espace personnel.
- Je renseigne mes informations et télécharge mes justificatifs.
- Je valide ma demande en ligne.
- Je peux suivre mon dossier à tout moment.

2 J'OBTIENS MON VISA

- Après vérification, Action Logement me délivre un visa certifié.
- Je suis informé par mail ou SMS de sa disponibilité.
- Je le télécharge depuis mon espace personnel.
- Je suis attentif à la durée de validité du visa, et au montant de loyer garanti.

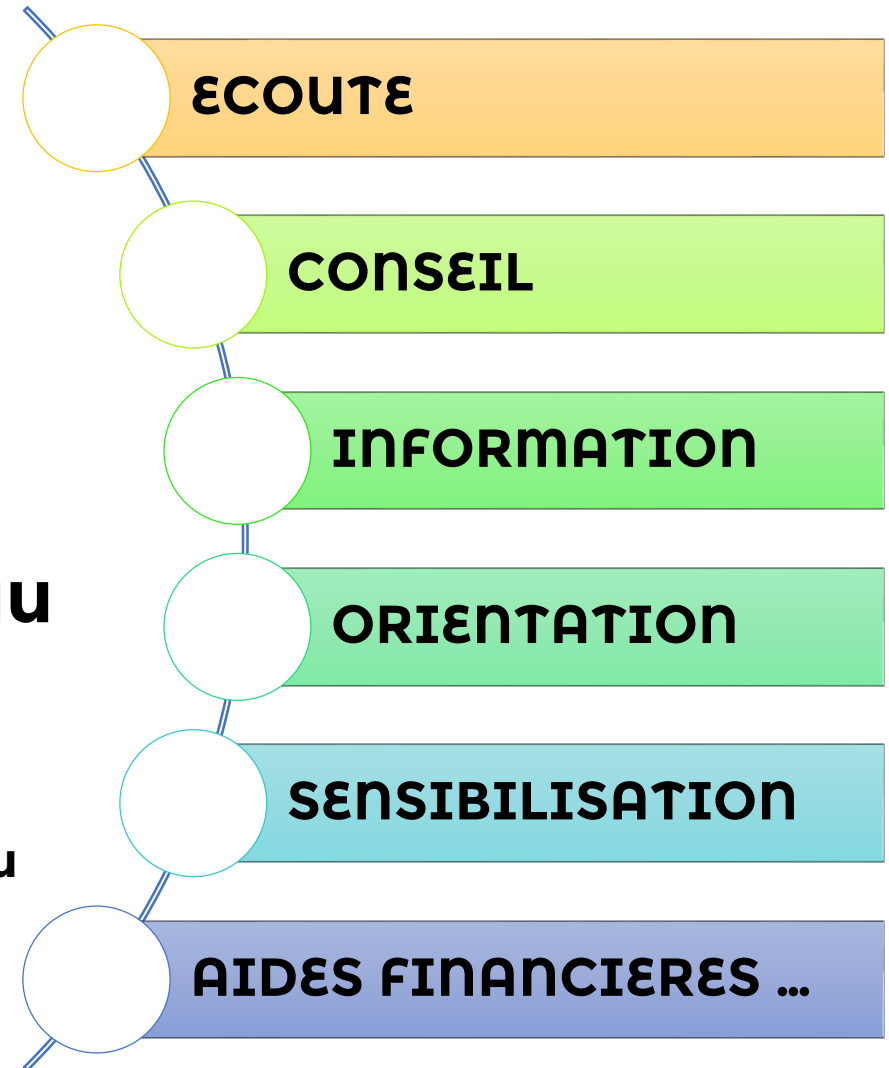
3 JE REMETS MON VISA A MON FUTUR BAILLEUR

- Mon bailleur vérifie l'authenticité de mon visa via son espace personnel.
- Il fait sa demande de cautionnement Visale en ligne, et en acceptant ce contrat, il bénéficie d'une garantie gratuite et sécurisée.
- Vous pouvez signer ensemble le bail en toute sécurité.



5. Le service social

- 1 service sur chaque site
- Accueil et accompagnement personnalisés de l'étudiant
- Assistantes sociales soumises au secret professionnel
- **ASAP et ASAA** (cf. circulaire 2014-0016 du 08/10/2014)



6. SCOLA

Interface entre les établissements et le Crous

Elle permet :

- **Une validation rapide des inscriptions des étudiants en BTS, CPGÉ...**
- **Une accélération de la mise en paiement des bourses**

Courrier du Recteur à venir...

7. Les rejets



Les bourses sont versées UNIQUEMENT sur le compte de l'étudiant !

Le changement de compte bancaire ou postal est, en règle générale, déconseillé. Cependant, si l'étudiant change de compte en cas de nécessité, il faut veiller à :

- Ne pas clôturer l'ancien compte avant le versement sur le nouveau compte ;
- Signaler le plus rapidement possible le changement au Crous qui a mis en paiement la BCS.

8. Le contrôle d'assiduité



Tout étudiant bénéficiant d'une BCS a des obligations d'assiduité aux :

- Cours ;
- TD ;
- Stages obligatoires ;
- Examens.

Le manquement à cette obligation d'assiduité entraîne la suspension de la BCS ainsi que le remboursement des sommes versées.

9. La communication



- Les dépliants du service social
- Les affiches nationales et régionales
- Les flyers
- Le guide D.S.É. 2020-2021
- Les réseaux sociaux (Facebook et Twitter)
- Fiche pratique pour préparer la demande de logement
- Flèche récapitulative procédure D.S.É 2020-2021

Tous nos supports de communication seront téléchargeables sur notre site internet.

La communication

Retrouvez-nous sur...



Site internet : www.crous-antillesguyane.fr

Facebook : Facebook.com/CrousAntillesGuyane/

Twitter : Twitter.com/CrousAntillesG/

L'application mobile CrousMobile

Plateforme **Allo Bourses**

- **En Guadeloupe : 0590 89 88 88**
- **En Martinique : 0596 61 03 65**
- **En Guyane : 0594 25 81 24**

Disponible sur notre site ...



DEMANDE DE BOURSE ET DE LOGEMENT POUR L'ANNÉE 2020 - 2021

1 - CONNECTEZ-VOUS sur www.crous-antillesguyane.fr OU messervices.etudiant.gouv.fr

- **Identifiant** : votre email (choisi sur Parcoursup)
- **Mot de passe** :
 - Majuscule(s)
 - Minuscule(s)
 - Chiffre(s)

2 - CLIQUEZ SUR "DEMANDE DE DOSSIER SOCIAL ETUDIANT - D.S.E."

- **Rubrique** : "Demander une bourse ou une aide"
- Saisissez votre Dossier Social Etudiant (DSE)
- Documents** : Avis fiscal des parents 2019 sur 2018 + RIB de l'étudiant (facultatif lors de la saisie)
- Signalez votre intention de demander un logement
- Cliquez sur "**VALIDER MON DOSSIER**"

2BIS - CLIQUEZ SUR "TROUVER UN LOGEMENT en résidence Crous"

- **Rubrique** : "Trouver un logement"
- Saisissez vos vœux de logement **À PARTIR DU 5 MAI 2020**

3 - LISEZ VOTRE MAIL DE CONFIRMATION

2 possibilités :

- Dématérialisation **totale** : procédure finie.
- Dématérialisation **partielle** : renvoi postal du dossier + pièces

- Bourse : **Jusqu'au 15 MAI 2020**
- Logement : **A partir du 5 MAI 2020**

Disponible sur notre site ...



Demande de logement 2020-2021 Fiche pratique



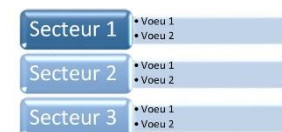
Jusqu'au 15 mai 2020 : Saisie du D.S.E.

- Cochez la case « oui » pour signaler que vous avez l'intention de demander un logement en résidence Crous.



Du 5 mai au 23 juin 2020 : Dépôt des vœux

- Précisez votre demande de logement
 - Quelle résidence ;
 - Quel type de logement ;
 - Colocation ou non...
- Faites 6 vœux dans 3 secteurs différents :



A partir du 1^{er} juillet 2020 : Affectation Ouverture du paiement

- Vous recevez une **réponse** à votre demande de logement par **mail ou SMS**
- **Réagissez vite !** fin du paiement le 6 juillet 2020 (23h59 heure de Paris)

A partir du 9 juillet 2020 : Offre complémentaire

Si pas d'affectation :

- Consultez les logements encore vacants sur MesServicesEtudiant > **Trouver un logement** > **En résidence Crous**
- **Déposer à nouveau** vos demandes de réservation





Nous vous remercions pour votre attention.

Avez-vous des questions ?